



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2000
Français
Original: anglais

**Cinquante-cinquième session
Première Commission**

Documents de la Première Commission

Note du Secrétariat

Additif

Le présent additif actualise le document A/C.1/55/INF/1/Add.1 et mentionne les documents publiés au 1er novembre 2000.

Point 65 de l'ordre du jour : Réduction des budgets militaires

Point 66 de l'ordre du jour : Instauration de relations de bon voisinage entre les États des Balkans

A/C.1/55/L.47/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est », en date du 27 octobre 2000

Point 67 de l'ordre du jour. Maintien de la sécurité internationale

A/55/473 – Lettre datée du 10 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/55/L.47/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est », en date du 27 octobre 2000

a) Prévention de la désintégration des États par la violence

b) Stabilité et développement de l'Europe du Sud-Est

A/55/398-S/2000/883 – Lettre datée du 15 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Point 68 de l'ordre du jour. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale

Point 70 de l'ordre du jour. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

Point 71 de l'ordre du jour. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes

Point 72 de l'ordre du jour. Prévention d'une course aux armements dans l'espace

Point 73 de l'ordre du jour. Désarmement général et complet

A/55/473 – Lettre datée du 10 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Inde et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/55/L.47/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est », en date du 27 octobre 2000

A/C.1/55/L.39/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Vers l'élimination totale des armes nucléaires », en date du 27 octobre 2000

A/C.1/55/L.49/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Décision de la Conférence du désarmement (CD/1547), en date du 11 août 1998, de constituer, au titre du point 1 de son ordre du jour, intitulé “ Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire ”, un comité spécial chargé de négocier, sur la base du rapport du Coordonnateur spécial (CD/1299) et du mandat y figurant, un traité multilatéral, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires », en date du 27 octobre 2000

a) Notification des essais nucléaires

b) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale

A/C.1/55/L.45/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale », en date du 23 octobre 2000

c) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie

A/55/491-S/2000/994 – Lettre datée du 16 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/55/L.40/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie », en date du 24 octobre 2000

d) Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925

e) Préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissile balistiques

A/C.1/55/L.2/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissile balistiques », en date du 27 octobre 2000

f) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

A/C.1/55/L.52 – Note du Secrétariat concernant les responsabilités que l'Assemblée générale confierait au Secrétaire général aux termes du projet de résolution A/C.1/55/L.44, en date du 25 octobre 2000

g) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction

h) Missiles

A/C.1/55/L.1/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Missiles », en date du 26 octobre 2000

i) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour

A/C.1/55/L.4/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour », en date du 30 octobre 2000

j) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement

k) Transparence dans le domaine des armements

l) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères

A/C.1/55/L.11/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères », en date du 27 octobre 2000

A/C.1/55/L.11/Rev.2 – Projet de résolution révisé intitulé « Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères », en date du 31 octobre 2000

m) Réduction du danger nucléaire

A/C.1/55/L.32/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Réduction du danger nucléaire », en date du 23 octobre 2000

n) Hémisphère Sud et zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires

A/C.1/55/L.19/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Hémisphère Sud et zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires », en date du 23 octobre 2000

o) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional

p) Désarmement régional

A/C.1/55/L.46 – Projet de résolution intitulé « Désarmement régional et non prolifération », en date du 17 octobre 2000

A/C.1/55/L.46/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Désarmement régional et non prolifération », en date du 25 octobre 2000

A/C.1/55/L.53 – Amendement au projet de résolution A/C.1/55/L.34 intitulé « Désarmement régional », en date du 25 octobre 2000

- q) **Désarmement nucléaire**
- r) **Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires**
- s) **Trafic d'armes légères**

A/C.1/55/L.38/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Trafic d'armes légères », en date du 23 octobre 2000

- t) **Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements**
- u) **Relation entre le désarmement et le développement**
- v) **Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement**
- w) **Armes légères**

A/C.1/55/L.28/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Armes légères », en date du 27 octobre 2000

Point 74 de l'ordre du jour. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :

- a) **Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale**

A/55/505-S/2000/1005 – Lettre datée du 4 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/55/L.51 – Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.1/55/L.12, en date du 17 octobre 2000

- b) **Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique**

A/C.1/55/L.14/Rev.2 – Projet de résolution révisé intitulé « Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique », en date du 20 octobre 2000

- c) **Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique**
- d) **Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires**
- e) **Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement**
- f) **Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes**
- g) **Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement**
- h) **Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement**

A/C.1/55/L.13 – Projet de résolution révisé intitulé « Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement », en date du 19 octobre 2000

Point 75 de l'ordre du jour. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :

- a) **Rapport de la Commission du désarmement**
- b) **Rapport de la Conférence du désarmement**
- c) **Conseil consultatif pour les questions de désarmement**
- d) **Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

A/C.1/55/L.3/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Vingtème anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement », en date du 20 octobre 2000

- e) **Semaine du désarmement**

Point 76 de l'ordre du jour. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient

A/C.1/55/L.29/Rev.1 – Projet de résolution révisé intitulé « Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient », en date du 26 octobre 2000

Point 77 de l'ordre du jour. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/C.1/55/L.55 – Note du Secrétariat concernant les responsabilités que l'Assemblée générale confierait au Secrétaire général aux termes du projet de résolution A/C.1/55/L.50, en date du 26 octobre 2000

Point 78 de l'ordre du jour. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée

Point 79 de l'ordre du jour. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)

Point 80 de l'ordre du jour. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

A/C.1/55/L.54 – Note du Secrétariat concernant les responsabilités que l'Assemblée générale confierait au Secrétaire général aux termes du projet de résolution A/C.1/55/L.42, en date du 30 octobre 2000

Point 81 de l'ordre du jour. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
Autres documents

A/C.1/55/INF/2 – Note d'information du Secrétariat sur les coauteurs supplémentaires de projets de résolution et de décision

A/C.1/55/5/Add.1 – Composition de la Première Commission

A/C.1/55/9 – Lettre datée du 17 octobre 2000 adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/55/10 – Lettre datée du 23 octobre 2000 adressée au Président de la Première Commission par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès des Nations Unies

A/C.1/55/11 – Lettre datée du 19 octobre 2000 adressée au Président de la Première Commission par le Président de l'Assemblée générale
